

Peut-on réserver sans risques pour ses prochaines vacances ?

La réponse de Clévacances !

C'est une réponse très forte que CLEVACANCES, le label de l'hébergement touristique français de qualité depuis plus de 25 ans, apporte aux attentes des voyageurs qui en cette période si particulière hésitent à réserver leurs séjours pour leurs prochaines vacances. En lançant dès aujourd'hui la garantie COVID, Clévacances se positionne résolument comme un partenaire et soutien actif de ses adhérents hébergeurs mais aussi un acteur économique responsable soucieux de contribuer à la vitalité de ce secteur essentiel de l'activité touristique.

Clévacances lance la Garantie Covid, avec l'annulation sans frais pour tous les séjours réservés en ligne sur www.clevacances.com à compter du 1^{er} décembre 2020.

Cette réponse forte et adaptée du Label au contexte d'incertitude induit par la crise sanitaire permet au voyageur de réserver ses prochaines vacances en ligne en toute sérénité, avec la garantie d'un remboursement intégral de son séjour s'il venait à annuler en raison de nouvelles restrictions de circulation décidées par les autorités françaises. Une étape indispensable pour envisager plus sereinement l'année 2021, tant pour les voyageurs que pour les propriétaires labellisés Clévacances.

Des conditions d'annulation spécifiques Covid indispensables pour 2021

« La crise sanitaire a bouleversé les habitudes de réservation des voyageurs en 2020, avec des séjours réservés de plus en plus tardivement, et la redécouverte du tourisme national... En tant que label d'hébergement touristique 100% français, dont la qualité est au cœur de notre ADN, nous avons un rôle moteur et exemplaire-à jouer, aussi bien sur les conditions d'annulation que sur la qualité du séjour » estime Christian Biancaniello, Président de Clévacances France.

Ces conditions d'annulation spécifiques Covid étaient très attendues des voyageurs, mais aussi des hébergeurs labellisés. Ces derniers peuvent ainsi offrir plus de souplesse aux voyageurs en cas de nouvelles évolutions de la situation, mais aussi enregistrer de nouvelles réservations, sans attendre la dernière minute. Une solution sécurisante pour tous.

Les conditions d'application de la Garantie Covid :

Les conditions d'annulation spécifiques COVID sans frais prévues par la garantie sont applicables strictement et exclusivement :

- En cas d'annulation de séjour en lien avec des restrictions de déplacement décidées par les autorités françaises, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.
- Pour tout séjour réservé et payé en ligne sur clevacances.com à partir du 1er décembre 2020, et se déroulant à partir du 15 décembre 2020

Les réservations effectuées en dehors du site Clévacances, directement auprès de nos adhérents hébergeurs, peuvent également bénéficier de cette garantie après vérification auprès du propriétaire.

Un protocole sanitaire renforcé

Mis en place dès le début de la crise sanitaire, le protocole de désinfection et de nettoyage spécifique Covid-19 et agréé par les pouvoirs publics est toujours en vigueur au sein des hébergements labellisés Clévacances. La sécurité sanitaire des voyageurs et de leurs proches est au cœur des préoccupations des hébergeurs Clévacances.

>> Plus d'informations sur les conditions d'annulation spécifiques COVID : <https://bit.ly/3oh4Ybi>

>> Plus d'informations sur le protocole sanitaire : <https://bit.ly/36vdAVO>

À propos de Clévacances :

Avec plus de 15 000 hébergements labellisés, Clévacances est le premier label généraliste de location de vacances et chambres d'hôtes en France. Née en 1995, cette association à but non lucratif porte les valeurs d'un tourisme humain de qualité, 100% français, et contribue à tisser des liens de confiance entre hébergeurs et voyageurs.

Clévacances labellise des gîtes, locations, meublés de tourisme, chambres d'hôtes et hébergements insolites selon un référentiel allant de 1 à 5 clés, en fonction du niveau de confort et d'équipements, et sur la base d'une charte qualité de plus de 150 critères. Les hébergements sont ensuite contrôlés tous les 4 ans par les experts du réseau Clévacances.

Le site www.clevacances.com allie la praticité d'une plateforme sécurisée d'annonces entre particuliers à la garantie d'hébergements contrôlés par des professionnels.

Contacts presse :

Christian Biancaniello, Président Clévacances France : infos@clevacances.com – 05 32 10 82 30

Dominique DEBUIRE, Vice-président – Directeur délégué Clévacances France : dominique.debuire@clevacances.com - 05 32 10 82 30

Emmanuelle Pons-Ribot, relations presse : emmanuelle.pons-ribot@clevacances.com - 05 32 10 82